PERIODIQUE MENSUEL 32ème année N° 327 **FEVRIER 2020**

# LE PETIT LOVERVALOIS

*vous informe des manifestations culturelles, sportives, folkloriques et autres qui se déroulent dans le courant du mois à LOVERVAL.*

Editeur responsable : Michel MONSEUR, Allée N-D de Grâce, 50 Loverval
071/43.76.56 ruesnom@gmail.com

**Jeudi 6 février à 19h30**
**Maison de la Laïcité**
**Place Brasseur, Loverval**

Plus de 250 ans après sa naissance, il est essentiel de se souvenir que W.A.Mozart était avant tout un homme. Redécouvrons ce personnage à travers la profondeur de sa musique et analysons à l'aide de quelques exemples significatifs de son œuvre la profonde pensée humaniste qu'il véhiculait.

**Intervenant : Jean-Marc Onkelinkx.**
Diplômé en histoire de l'art, archéologie et musicologie, de l'Université de Liège. Invité régulièrement par l'Orchestre Philarmonique royal de Liège pour animer la série « Le Dessous des Quartes » (concerts commentés en présence de l'orchestre) dans des œuvres majeures du répertoire en collaboration avec les plus grands chefs d'orchestre actuels.

**P.A.F. : 2€ - Réservation souhaitée à info@laicite-gerpinnes.be 0495/77 31 29**

## Assemblée de Quartier Try d'Haies/Chêniat/Ferrée
## Lundi 10 février à 20h
## au local du CIT, allée des Mésanges

Vous êtes cordialement invités à notre première **Assemblée de Quartier Try-d 'Haies-Chéniat-Ferrée** de l'année 2020, **exceptionnellement le lundi 10 février à 20h au CIT,** allée des Mésanges à Loverval.

**Ordre du jour :**

- BHNS dernières nouvelles.
- Quid du radar devant l'IND.
- Sécurité routière et signalisation au Try-d'Haies.
- Actualisation du Plan de Mobilité de Gerpinnes.
- Action de sensibilisation pour respecter la zone 30 dans le Try d'Haies.
- Quid du replacement de la boite aux lettres postale à la rue du Calvaire.
- Dégradation des rues dans le village.
- Divers

En vous remerciant d'avance pour votre présence,
Letizia Piret-Corona, présidente

le Magnolia

**Lundi 10 février à 19h30**
**Ancienne maison communale, place Brasseur**

Sujet : Méthode de culture biodynamique
Conférencier : Mr Demoulin

Tombola gratuite – Invitation cordiale à toutes et à tous.
Renseignements : Wathelet Didier 0491 64 53 18 (après 18h)

**Samedi 15 février à 19h30**
**Salle communale, rue Charon**

***A la cuisson, le référent en matière de Tartiflette, notre ami Philippe Marchal***

| | |
|---|---|
| **Apéritif**<br>**Tartiflette, jambon de montagne, salade vinaigrette**<br>**Dessert et café** | **16 €**<br>**10 € pour enfants – de 14 ans** |

**Réservations indispensables avant le mardi 11 février à 20h :**
**0476 / 25 86 90 (Philippe Marchal) 0477 / 62 37 67 (Pierre Caudron)**

**Lundi 17 février à 20h00**
**Salle communale, rue Charon**

Ciné-débat :
Ecrire au Pays de Charleroi
Du roman numérique à la version papier

Nous aborderons les difficultés pour les auteurs de se faire éditer et donc du choix de ceux-ci à s'inscrire sur des plateformes de téléchargement style Amazon mais aussi des choix difficiles que les maisons d'édition doivent s'imposer…
Et vous, version numérique ou version papier ???

A l'issue de la projection d'un documentaire de 52' sur le sujet, Mr Eddy Piron, journaliste et auteur de plusieurs ouvrages, accueillera Melle India Lorenzin, auteur lovervaloise de la saga Maya Tales, Mrs Ben Choquet, auteur carlo du roman « Vengeances et Mat » et Etienne Vanden Dooren, co-gérant de la Maison d'édition carolo « Les Editions du Basson ».

P.A.F : 5 € (Etudiant : 3 €) - Réservation souhaitée : 0477 – 62 37 67

# Communications importantes du Comité de Quartier Try-d'Haies-Chéniat-Ferrée

Pour nous Lovervalois, 2020 sera encore une année importante. Nous allons devoir nous mobiliser afin de préserver notre cadre de vie, notre sécurité et le vivre ensemble. Nous savons que nous pouvons compter sur votre soutien et votre engagement. Nous pouvons tous déjà contribuer à améliorer notre quotidien en respectant certaines règles que nous avons tous tendance à oublier.

● **1** Dans le cadre de la sécurité, faisons en sorte de respecter un maximum le 30Km/h dans notre quartier.
Une campagne de sensibilisation reprendra au printemps.
Mais dès maintenant :
**« Levons le pied pour notre sécurité à tous ».**

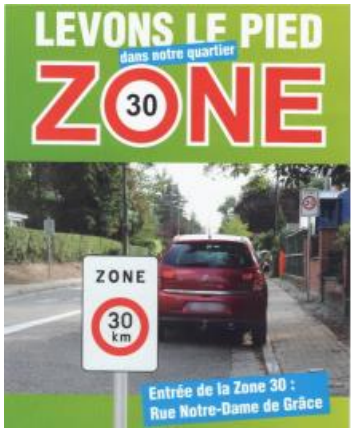


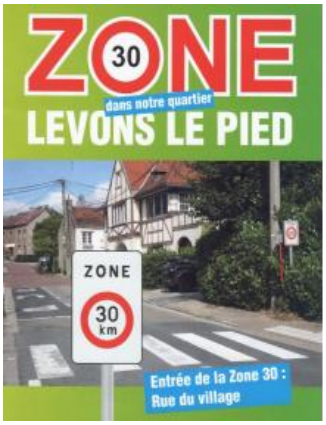


● **2** Toujours dans le cadre de la sécurité, respectons le code de la route partout dans le quartier et spécialement à l'entrée de l'allée Notre-Dame de Grâce.
Le décret du 2 juillet 2015 interdit le stationnement à moins de 5 m de chaque côté d'un passage piéton et il est interdit de stationner le long d'une ligne blanche.
Le stationnement des voitures en infraction rend l'entrée dans l'allée Notre-Dame de Grâce très difficile et surtout dangereuse.

● **3** Enfin, depuis plusieurs semaines, nous recevons des plaintes concernant les déjections canines dans les sentiers et devant les devantures des habitations.
Ce n'est pas très agréable pour un riverain de voir sa devanture garnie par des paquets de déjections canines.
Les sentiers de notre quartier sont aussi envahis par ces déchets, les chaussures de nos grands et petits promeneurs en sont les victimes, surtout quand il fait sombre.
Un appel tout particulier est adressé aux propriétaires de nos amis à quatre pattes pour qu'ils respectent le règlement de police de Gerpinnes qui oblige les propriétaires à ramasser les déjections de leur animal de compagnie.
C'est cela aussi le vivre ensemble.

Nous aurons l'occasion d'en débattre lors de notre assemblée de quartier du lundi 10 février.

# Salle communale de Loverval

(Suite du dossier **"L'école communale"** paru dans le Petit Lovervalois en septembre 2019 et conservé sur le site www.Loverval.be , onglet 'Le Petit Lovervalois').

## ● Rappel…

L'école communale de Loverval (ci-contre carte postale de 1910) a accueilli ses premiers élèves en **1874.**
Le bâtiment comportait deux parties distinctes séparées par une haute porte et un grand couloir : la maison de l'instituteur et un local pour y caser les six classes, garçons et filles réunis.

En **1949**, les travaux d'agrandissement entrepris durant la guerre s'achèvent.
Le bâtiment s'allonge d'un local supplémentaire pour y loger la classe des filles et d'un large préau qui abritera plus tard l'école gardienne.
A la rentrée de septembre **1976**, l'insuffisance de la population scolaire oblige les autorités à fermer l'école… !

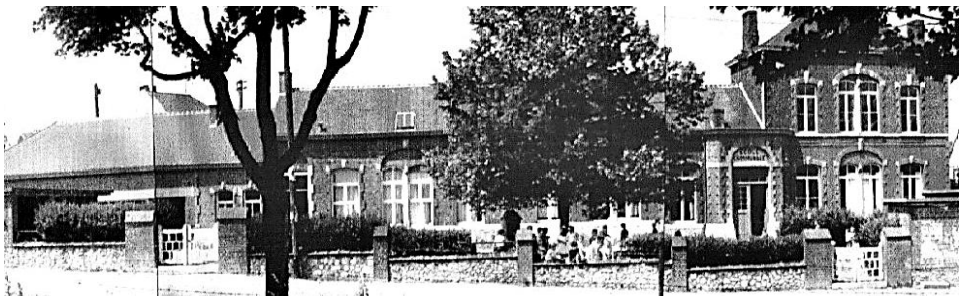

## ● Octobre 1976…

Un local scolaire devenant libre (l'autre est occupé par la classe gardienne de Mme Masset), Michel Monseur, qui cherchait depuis quelque temps un endroit à Loverval pour y créer un cercle de tennis de table, s'adressa au bourgmestre, Mr Brimant, et obtint du Collège l'autorisation d'occuper ce local. Il ne fallait pas perdre de temps, la fusion avec Gerpinnes devenant effective deux mois plus tard !
Aidé de quelques « Séniors » désireux d'organiser des réunions de 3x20, il se mit au travail : déblayer l'ancienne classe de Mr Berger et ses annexes (classe de morale et vestiaire de l'instituteur), adapter l'éclairage, repeindre le plafond et les murs, …
En mai 1977, en présence de Monsieur Brimant, bourgmestre de la nouvelle entité de Gerpinnes, les **nouveaux Cercles lovervalois de Tennis de Table et des 3x20** inaugureront leurs installations, à savoir une salle de réunion (60m²) et une buvette (25m²).

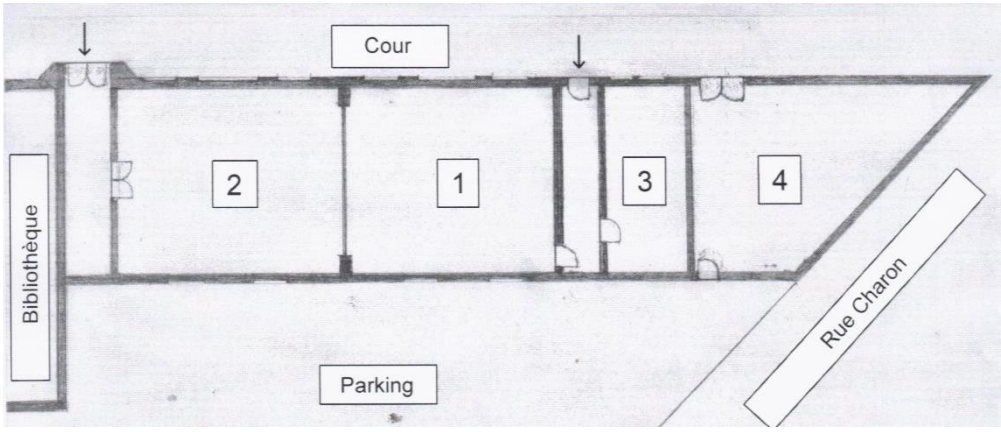


Plan du bâtiment en mai 1977

1 Salle de réunion CTTL et 3x20
(ancienne classe de Mr Berger)
2 Classe gardienne de Mme Masset
3 Buvette
(ancienne classe de morale)
4 Préau couvert
↓ Entrées (couloirs)

Peu après, Albert-Noël Fontaine, président de la **chorale « La Girolle »** souhaitera occuper à son tour ces locaux pour les répétitions du dimanche soir.

## ● Septembre 1978…

Après la fermeture de l'école gardienne en juin 1978, la séparation en bois entre les deux classes a été enlevée, ce qui a permis de doubler la superficie de la salle.
Dès lors, d'autres groupements vont à leur tour faire la demande pour l'occuper régulièrement : les **Femmes Prévoyantes Socialistes** pour leur cours de couture, la **Besace** pour ses séances de conférences audio-visuelles, le **club de Bridge**, le **Cercle d'Art Floral**, le **Cercle horticole Magnolia**, l'**ALCA**…
La **Marche saint Hubert**, quant à elle, avait reçu l'autorisation d'occuper, pour ses réunions, le préau au coin de la route de Philippeville et de la rue du Village, local qui abritera également les réunions du **Grand Feu**.
Les Scouts ont pu occuper l'autre préau, au fond de la cour, pour y héberger le groupe des **Lutins**.
Quant à la maison de l'instituteur, elle était déjà occupée par la bibliothèque inaugurée en 1970 (bibliothécaire : Paul Eloy).

## ● Mars 1991 – La cour devant la salle est rabotée…

Les travaux de démolition destinés à faire place au futur rond-point (en face de la salle) ont commencé.
La moitié de la cour avec son illustre tilleul planté en 1930 et sous lequel ont joué les enfants de l'école ainsi que l'ancien préau couvert occupé actuellement par la Marche saint Hubert ont disparu.

## ● 1992/1993 – Les grands travaux

Pour répondre aux souhaits émis dès 1982 par plusieurs groupements occupant la salle, dont le Cercle de Tennis de Table qui s'y trouve fort à l'étroit, l'administration communale a décidé d'entreprendre d'importants travaux d'agrandissement et d'aménagement de la salle. Au mois de mai, les plans de l'architecte gerpinnois, Mr Busine, sont présentés au Conseil communal et admis à l'unanimité. Il est prévu :

- Élargissement de la salle (+ 1m50) indispensable pour répondre aux normes légales du tennis de table
- Construction de plusieurs locaux à l'usage de réserves pour les groupements utilisateurs de la salle,
- d'une cuisine pour la préparation des repas et d'un complexe de toilettes
- Renouvellement du carrelage au sol
- Modernisation de l'installation électrique
- Installation d'un chauffage central au gaz
- Aménagement de la petite salle (ancien préau couvert)
- Démolition du mur en bordure de la rue Charon et aménagement d'un parking

Les divers utilisateurs de la salle doivent chercher d'autres lieux pour leurs réunions afin de libérer la salle pour le 2 novembre 1992, jour du début des travaux dont la durée est prévue pour 5 à 6 mois.

Façade arrière avant le début des travaux

Travaux en cours…

Les nouvelles annexes sont sous toit le 18 décembre et les travaux sont terminés le 14 mai 1993.

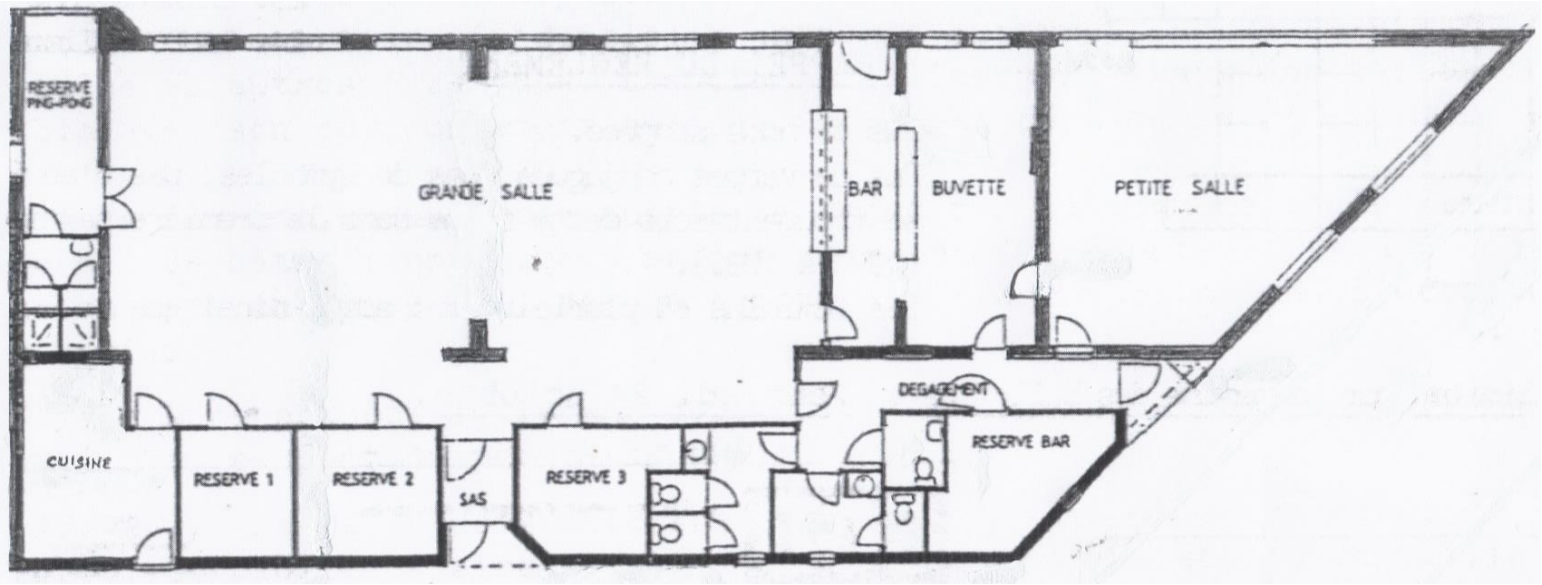


Mais il reste la finition intérieure : il faut encore poncer les murs et boiseries, peindre plafond, murs et portes, travaux qui seront réalisés par des membres bénévoles des Cercles de Tennis de Table et de Bridge pendant les vacances scolaires.

Le 16 août 1993, les nouvelles installations deviennent opérationnelles et la vie associative peut reprendre de plus belle.

On s'aperçoit, au cours de l'hiver 93-94, que le chauffage ne produit pas la chaleur suffisante, surtout pour les réunions « assises » !
L'administration communale et l'architecte se rejettent les responsabilités : pour la première, l'installation de chauffage central a été mal calculée, pour le second, la commune n'a pas effectué les travaux d'isolation nécessaires… !
Finalement, en février 1999, l'administration communale décide de faire isoler les plafonds et renouveler les châssis (avec double vitrage).

## ● 2004 – Quel nom pour la salle ?

Lors de l'Assemblée de Quartier du Try d'Haies/Chéniat du 26 avril 2004, les autorités communales ont suggéré de donner un nom à notre salle.
Il a été décidé de consulter la population lovervaloise (document glissé dans les boîtes aux lettres) à ce sujet.
Les suggestions sont présentées fin juin à un comité formé de représentants des groupements utilisateurs qui a finalement choisi *« Espace Try d'Haies »* et en a averti l'échevine A.Moreau.
Le Collège échevinal a refusé cette appellation qu'il a réservée à la Plaine du Calvaire et a décidé finalement d'appeler la salle : *« Salle de Loverval » !*

## ● 2017 – Travaux d'entretien

Durant les mois de mai à juillet 2017, l'Administration communale procède à des travaux d'entretien dans la salle : peinture des murs et portes.
Elle en profite pour faire faire un faux plafond avec éclairage LED intégré.

De la mi-avril à la mi-août 2020, ce sera au tour de la petite salle et de la buvette d'être remises à neuf…

*Sources : archives du Petit Lovervalois*